CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E177012** **VALABLE JUSQU'AU** **05/06/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 833772379

Siret : 833 772 379 00032

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 222081800103

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 169012935 X 001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 169012935 X 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : LA CORNICHE STAFF

504 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
92140 CLAMART

Téléphone : 06 28 48 12 03 **Fax :**

Portable : 06 28 48 12 03

Responsabilité légale :
BIGOT FRÉDÉRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL / PONS LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.lacornichestaff.com

E-mail : laurent.pons@lacornichestaff.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 246 596 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6511	Fourniture et pose de staff	7	15/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.